



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/agenda-des-evenements/article/incidence-des-moyens-de-stockage>

# Incidence des moyens de stockage et de distribution sur la qualité des eaux - ressources alternatives



- contenu - Agenda des évènements -  
Date de mise en ligne : jeudi 30 mars 2017

---

OIEau

---

Cette journée abordera l'influence des moyens de stockage et de distribution des eaux à différents stades (ressource, réservoirs, traitement, distribution) sur la qualité microbiologique et chimique des eaux et en particulier des points suivants :

1) Gestion patrimoniale des ressources et des Réseaux de distribution : Protection contre les pollutions, conflits d'usages , concomitances d'activités (loisirs) et de finalité (réserves d'eau de précaution). sur les retenues d'eau, etc.), au plan quantitatif et qualitatif : conception, dimensionnement, entretien et renouvellement, bras morts, réservoirs, temps de stockage, sécurité anti intrusion etc.

Stockages courts ou longs et, en particulier, correspondance entre qualité de l'eau et valeur des structures patrimoniales (fréquence de puisage). Notamment pour les eaux potables, les eaux thermales

2) Matériaux en contact avec l'eau (stockage et réseau de distribution) : L'objectif est de faire le point des dernières avancées des connaissances dans les thématiques ci-dessus, au plan scientifique, technique et sanitaire.

Ce colloque pourra également aborder la problématique des moyens de stockage et de distribution des eaux dans les cas suivants :

3) Matériaux en contact avec la réutilisation des eaux usées traitées comme ressources en eau pour : l'irrigation, la réalimentation de nappes ou de cours d'eau ou la potabilisation après traitement complémentaire,

Ce thème a pris de l'importance de nos jours avec la notion d'économies. Les différentes catégories d'eau dans ce cas sont nombreuses et peuvent demander des conditions particulières pour le stockage, le transport, la distribution, ou même la réinjection dans le sol. Sont concernés :

Les eaux de pluie : Récupération et Réutilisation des eaux de pluie pour l'arrosage, le nettoyage des sols, l'alimentation des chasses d'eau ou de certains équipements à l'intérieur des immeubles collectifs ou individuels.

De rivières (lacs de stockage)

Egalement concernées : les eaux pour un usage non alimentaire, les eaux d'irrigation, les eaux de réserves incendies etc...

Pour plus d'informations, contactez [asees@orange.fr](mailto:asees@orange.fr) ou [marie-claude.menet@parisdescartes.fr](mailto:marie-claude.menet@parisdescartes.fr)